

Conseil municipal

Envoyé en préfecture le 12/11/2024

Reçu en préfecture le 12/11/2024

Publié le

N

ID: 033-213302615-20241112-2024

Présents :.....14 Votants :.....15

Absents: -excusés : 1

Procurations:.....1

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2024 11 12

Objet: Choix des devis pour la réparation du plafond de la salle du Conseil Municipal

L'an deux mille VINGT QUATRE, le 4 novembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de LUSSAC, régulièrement convoqué le 28 octobre 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal sous la présidence de M. GATINEL Didier, Maire

Présents: M. GATINEL Didier, Maire, M. MESSAHEL Maurice adjoint, Mme FORESTIER Nathalie adjointe, M. LAGARDE Dominique adjoint, M. VERBRUGGHE Manuel, Mme MASIN Claudie, M. ROCHER Dominique, M. BIBENS Sylvain, Mme PARET Aurélie, M. DELAIRE Claude, Mme FLEURY Aurore, Mme DELFOUR Isabelle, M. BOUDOT Vincent, Mme SABACA Emmanuelle conseillers municipaux.

<u>Absent:</u>

Absents excusés : Mme CHASSAGNE Annie

Exclus:

Procurations: Mme CHASSAGNE Annie à Mme MASIN Claudie

Secrétaire de séance :

POUR: 15

ABSTENTION: 0

CONTRE: 0

Monsieur LAGARDE, 3ème adjoint au Maire, constate avec l'ensemble des conseillers municipaux présents que le plafond de la salle du Conseil Municipal est en très mauvais état.

Pour le réparer, il faut faire appel à une entreprise spécialisée dans la réalisation des plafonds ainsi qu'un électricien pour changer l'éclairage.

Pour la réparation du plafond Monsieur LAGARDE propose trois devis :

- entreprise BRUNETEAU: 2 436 euros TTC

- entreprise C3P Multiservices: 3 295,55 euros TTC

- entreprise Mainvielle: 3 370,20 euros TTC

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de choisir l'entreprise BRUNETEAU pour un montant de 2436 euros TTC.

Pour ce qui concerne l'électricité, Monsieur LAGARDE propose de choisir la société LACOMBE pour 954

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de confier les travaux d'électricité à la société LACOMBE pour 954 euros TTC.

> A Lussac, le 04/11/2024 Le Maire, Didier GATINE